

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt six, le neuf Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coësmes s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame THIERY Cindy, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/07/2026.

Présents : Mme THIERY Cindy, Maire, Mmes : AMAUCE Delhia, BEDU-BOYRIE Elisabeth, CHENAIS LEBEE Nathalie, LACROIX Clarisse, ROUAULT Jocelyne, ROUVIERE Marie-Laure, SANDERS Emilie, MM : AMAUCE Cédric, CHERRUAULT Laurent, COLLIOT Yannick, COSNET Pierre, HEINTZ Adrien, LOUIS Thomas, PERRIN Anthony

Acte rendu exécutoire après dépôt
en commune de coesmes
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROUAULT Jocelyne

Objet : 2026-07-01 – Nomination d'un référent déontologue pour les élus

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1111-1-1 et R. 1111-1-A à R. 1111-1-D,

Vu le décret 1520 et son arrêté d'application du 6 décembre 2022 relatifs au référent déontologue de l' élu local

Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l' élu local,

Considérant qu'un référent déontologue devait être désigné par le conseil municipal

Considérant qu'il convient de nommer un nouveau référent déontologue pour la durée du mandat

Considérant que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences,

Considérant que la délibération portant désignation du référent déontologue doit préciser la durée de l'exercice de ses fonctions, les modalités de sa saisine et de l'examen de celle-ci, ainsi que les conditions dans lesquelles les avis sont rendus,

Considérant que la délibération doit également préciser les moyens matériels mis à disposition du référent déontologue ainsi que les éventuelles modalités de rémunération,

Considérant que l'indemnisation prend la forme de vacations et que le montant maximum de l'indemnité pouvant être versée par personne désignée est fixé à 80 euros par dossier,

Considérant que le ou les référents déontologues (ou les membres du collège) peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de transport et d'hébergement dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale,

Considérant que le ou les référents déontologues sont tenus au secret professionnel pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉSIGNE à l'unanimité en qualité de référent déontologue : REYNAUD Morgan pris sur la liste de référents déontologues présentés par l'association des maires (copie ci-annexée)

DÉCIDE que la personne susmentionnée exercera ses fonctions pour la durée du mandat en cours du conseil municipal .

FIXE les modalités de saisine du référent déontologue ainsi que les conditions d'examen des demandes comme tel : saisine par écrit ou par prise de rendez-vous ou directement par mail .

DÉCIDE que les avis du référent déontologue sera rendu dans les conditions suivantes : avis écrit dans un délai raisonnable et correspondant au dossier à traiter avec un délai maximum d'un mois

FIXE les modalités de rémunération du référent déontologues comme tel : **maximum 80 euros par personne et par dossier,**

DÉCIDE que le référent déontologue bénéficie du remboursement de leurs frais de transport dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale.

DÉCIDE que cette délibération ainsi que les informations permettant de consulter le référent déontologues est portée par tout moyen à la connaissance des élus locaux intéressés par le dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/07/2026

Le Maire

Cindy THIERY



A signaler : il est indispensable que la commune recueille qu'elle souhaite désigner, préalablement à la délibération du conseil municipal.

Pour toute demande de conseil juridique ou technique, contacter deontologie.elulocal@amf.asso.fr



Liste de référents déontologues

Présentés par les Associations départementales de maires du Réseau AMF

Département	Nom	Prénom	Fonctions	Mail
Ariège – 09	Beaufils	Claude	Administrateur territorial en retraite Ancien magistrat auprès de la Chambre régionale des comptes de Toulouse	claudes5@orange.fr
Charente-Maritime -17	Jahiel-Hebert	Judith	DGS et ancien maire	grilly.jhebert@gmail.com
Charente-Maritime -17	Fourage	Hugues	Ancien maire, ancien député, enseignant	hugues.fourage@wanadoo.fr
Corrèze - 19	Vayleux	Jacques	Avocat retraité	j.vay@orange.fr
Corrèze – 19	Gout	Martine	Avocate retraitée	mg@mqdc-avocats.fr
Eure – 27	Bottini	Fabien	Ancien assistant de Justice près de la Cour d'appel de Rouen, Professeur des Universités en droit public Membre de l'Institut Universitaire de France et de l'Observatoire de l'éthique publique	Fbottini.deontologue@gmail.com
Gard - 30	Allheilig	Michel	Avocat honoraire, conciliateur de justice	allheilig.michel@orange.fr
Gard - 30	Laïck	Guy	Avocat honoraire Ancien batonnier Formateur en déontologie	laick.guy@wanadoo.fr
Gard - 30	Simon-Perez	Marie	Avocate honoraire Ancienne membre du Conseil de l'Ordre	mariesimonperez@orange.fr
Gironde – 33	Dinet	Jean-Guy	Administrateur général des finances publiques honoraire	jean-guy.dinet@hotmail.fr
Haute-Loire - 43	Delay	André Frédéric	Magistrat honoraire, Ancien magistrat	afdelay@gmail.com
Haute-Loire – 43	Payet	Gérard	Magistrat honoraire, Ancien magistrat de la Cour régionale des comptes	g.payet@icloud.com
Haute-Loire – 43	Petit	Éric	Chargé de mission déontologie, prévention, transparence	Ericpetit43@gmail.com
Lot - 46	Gouzenne	Pierre	Premier président honoraire de Cour d'appel	pierre.gouzenne@gmail.com
Lot - 46	Lagarde	Geneviève	Avocate honoraire, Ancienne bâtonnière	genevivelagarde@live.fr
Lot - 46	Laffarguette	Anne	Avocate honoraire, Ancienne bâtonnière	annelaffarguette@gmail.com
Tarn-et-Garonne – 82	Calmettes	Jacques	Juge à la retraite, Adjoint à la mairie de Negrepelisse	calmettesjacques@wanadoo.fr
Vosges – 88	Gartner	Fabrice	Doyen de la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy Professeur de droit public à l'Université de Lorraine Directeur de Master 2 droit des contrats publics Ancien avocat	fabrice.gartner@univ-lorraine.fr

Ile-et-Vilaine - 35 REYNAUD Morgan Responsable juridique en droit public morgan.reynaud@yahoo.fr